

ENSEIGNANTS ASSOCIÉ(E)S CAMPAGNE 2025

PROFIL DE POSTE

Dans le cadre de sa labellisation "HR Excellence in Research" (HRS4R) par la Commission européenne le 22 mars 2019, l'ENS de Lyon s'est inscrite dans la démarche « Open, Transparent and Merit-based Recruitment » en s'engageant à mettre en œuvre un processus de recrutement ouvert, transparent et basé sur le mérite. Par ailleurs, l'ENS de Lyon est engagée pour l'égalité professionnelle et la lutte contre les discriminations et a formalisé ses engagements dans le cadre d'un [Plan d'action pour l'égalité professionnelle](#) entre les femmes et les hommes.

Maître de conférences associé(e) mi-temps (H/F)

Cinéma

Contexte :

Les formations en études cinématographiques (Pré-master, Master Arts – parcours Pensées du cinéma) de l'ENS de Lyon ont toujours associé aux savoirs théoriques (esthétique, histoire, philosophie du cinéma) une dimension pratique permettant aux étudiant(e)s de développer leurs recherches théoriques en étant informé(e)s de la pratique de leur art. Telle était l'identité des études en arts, et en particulier en cinéma, depuis la création de ces parcours. Pour cette raison, ces formations ont toujours compris un Atelier de réalisation (validable pour le diplôme de l'École comme au sein du Master Arts - Pensées du cinéma) et des master classes de pratique (deux par an).

Dans cette perspective de formation, au sein du master mention Arts porté par l'ENS de Lyon, le ou la collègue PAST en cinéma contribuera aux enseignements pratiques en cinéma à l'École. Elle ou il animera un atelier de réalisation (suivi individuel des projets de films étudiants, de l'écriture au tournage et au montage) et organisera des master classes de professionnels du cinéma dans le cadre du diplôme de l'ENS de Lyon et du Master Arts - parcours Pensées du cinéma. Il ou elle accompagnera également les étudiant(e)s dans leur formation normalienne (tutorat), en lien avec l'enseignant(e) titulaire en études cinématographiques et pourra encadrer des mémoires de master en recherche-création.

Profil recherché :

Le ou la collègue devra disposer d'une expérience solide de l'enseignement pratique de l'écriture scénaristique et de la réalisation, et de l'encadrement d'interventions de professionnels du cinéma (master classes). Elle ou il disposera également d'une expérience professionnelle de la réalisation riche et si possible diverse (documentaire, animation, fiction, cinéma expérimental) afin de pouvoir accompagner tous les projets de films étudiants dans leur diversité. Elle ou il manifestera un intérêt (et si possible de l'expérience) pour les méthodes de la recherche-création.

Modalités de candidature et composition du dossier

Les candidatures sont à déposer du **jeudi 16 janvier** au **mardi 18 février 2025, 16h** (heure de Paris)

sur la plateforme FORMS : <https://ensform.ens-lyon.fr/view.php?id=227604>

Vous pourrez via ce lien, compléter en ligne la déclaration de candidature et déposer les pièces justificatives du dossier de candidature :

- Un curriculum vitae détaillé
- Une lettre de motivation argumentée,
- Une copie de la pièce d'identité avec photographie
- Copie du diplôme le plus élevé en rapport avec l'emploi et
- Toute pièce justifiant d'une **activité professionnelle principale depuis au moins 3 ans** (autre que l'enseignement)
 - **Pour les salariés :**
 - 3 derniers avis d'imposition
 - Dernier bulletin de salaire
 - Une attestation de votre employeur principal précisant la date de prise de fonctions
 - Pour les agents publics : une autorisation de cumul vous sera demandée si vous êtes retenu(e)
 - **Pour les consultants ou professions libérales :**
 - 3 derniers avis d'imposition
 - Relevé de cotisations URSSAF
 - Copie d'inscription à un ordre professionnel
 - Toute autre pièce justifiant de moyens d'existence réguliers depuis au moins 3 ans (bilans, comptes de résultats, etc.)
 - **Pour les intermittents du spectacle, artistes, auteurs, autres situations :**
 - 3 derniers avis d'imposition
 - Toute autre pièce justifiant de moyens d'existence réguliers depuis au moins 3 ans (bilans, comptes de résultats, contrat de prestation, droits d'auteur, etc.)

Associés à mi-temps

Conditions de recrutement

- Exercice réel et confirmé d'une activité professionnelle (autre qu'une activité d'enseignement), en rapport direct avec la discipline enseignée, qui permet de justifier de moyens d'existence réguliers depuis au moins trois ans
- Pour les agents publics : autorisation de l'autorité hiérarchique dont ils relèvent. Celle-ci est réputée acquise à l'expiration d'un délai de deux mois suivant la réception de la demande

Incompatibilités

- Les agents publics exerçant dans un établissement d'enseignement ou de recherche ne peuvent être nommés enseignants associés à mi-temps
- L'exercice des fonctions de professeur des universités associé est incompatible avec l'exercice d'une fonction parlementaire
- Les enseignants-associés ne doivent pas être atteints par la limite d'âge au moment de leur recrutement et pendant toute la durée du contrat

Obligations de service

Les enseignants associés ont les mêmes obligations de service que les enseignants chercheurs titulaires de même catégorie :

- Activité d'enseignement à 50 % : enseignants associés à mi-temps : 96h de travaux dirigés
- Activité de recherche à 50%

Durée du contrat et rémunération

- Contrat de 3 ans (01/09/2025 - 31/08/2028)
- Indice de rémunération : INM 314 soit environ 1560€ bruts/mois